

09-01-2017 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 9 janvier 2017, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Richard Fournier, Langis Joubert, et Réjean Hudon.

Les conseillers Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre et Normand St-Laurent sont absents.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 5, 21 et 28 décembre 2016
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) Éclairage public
6. Invitations
 - a) -----
7. Demandes de don et d'appui
 - a) -----
8. Banquet des Maires 2017 de la MRC de La Matapédia
9. Plan d'intervention
10. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
11. Chlorure de magnésium liquide pour 2017
12. Transport adapté et collectif
13. Dossier des eaux usées
14. Suivi de dossiers
15. Divers: a) b) c) d)
16. Questions de l'assemblée
17. Levée de la réunion

01-17 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Réjean Hudon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

02-17 Adoption des procès-verbaux

Proposé par Langis Joubert et résolu que les procès-verbaux du 5, 21 et 28 décembre 2016 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Correction: Le conseiller Normand St-Laurent était absent à la réunion du 5 décembre 2016. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

03-17 Adoption des comptes

Proposé par Richard Fournier et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Bélanger Jean-Paul, #80, frais repas (Fête Noël Fermières)	20.00
Bélanger Jean-Paul, #81, frais déplacement Amqui (TPI)	28.80
Pages Jaunes, publicité camping de mars à décembre	244.02
Petite caisse, médiaposte (discours du maire)	29.66
St-Pierre Roland, repas Noël Table d'harmonisation	300.00
St-Laurent Normand, #3, dépl. Sayabec (conseil jeunes)	8.80
Entreprises Clermont Gauvin, 2 ^{ième} vers. déneig. chemin	17 598.43
Boulangier Alain, 6 ^{ième} vers. déneigement cours mun.	425.40
Poste Canada, #136457, timbres	1 563.66
Hydro-Québec, #668501766793, éclairage public	176.32
Télus, #5363023, Hôtel de Ville	216.79

COMPTES NON PAYÉS

André Roy Électrique, #7206-7224-7229, éclairage public	539.39
Bonichoix, #306217, articles de nettoyage	36.03
Clérobéc, #9736, mat. divers garage mun.	31.67
Conciergerie d'Amqui, #132497, 3 coll. de décembre 2016	1 149.04
Fonds d'information sur le territoire, #201603107562, mutations	8.00
Groupe Ultima, #270034, renouvellement d'assurance	10 866.00
Hydro-Québec, #655901544886, Centre P. É. St-Pierre	218.20
Hydro-Québec, #654101541051, Hôtel de Ville	308.75
Hydro-Québec, #654101541052, Garage	92.49
Hydro-Québec, #654101541053, Système pompage	421.62
Hydro-Québec, #654101541054, Station pompage	300.01
Hydro-Québec, #655901544784, Camping	161.38
Jean Anna, #221408, buffet budget	285.00
MRC Matapédia, #16932, mise à jour	2 072.03
Papeterie Bloc-Notes, #693467-693748, fourniture bureau	122.85
Petite Caisse, 2 médiapostes (Vœux Noël et bureau fermé)	60.54
Pharmacie Hallé et Mc Nicoll, #43177, fourniture bureau	119.77
PG Solutions, #8373, fourniture bureau	118.53
RPF Ltée, #51456, ventilateur fournaise, recom. assurance	2 450.70
RPF Ltée, #51457-51973, filage internet et tél. Hôtel de Ville	873.85
Sécurité Berger, #7850, dossards	29.87
SNC-Lavalin, #1282255, hon. mise à niveau champ d'épur.	1 638.39
Sonic, #13286-13287, huile à chauffage pour les 2 fournaises	1 343.05
Télus, #5361347, Centre P. É. St-Pierre	78.47
Transport Rock Gagné, #243, lac. mach. (rte Raymond et Fronto 5)	8 312.69
Veolia, #17000088, mat. chloration	114.38

Au point 5a de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil et la population que suite à notre demande concernant le délai pour les réparations de l'éclairage public, l'électricien nous informe qu'il essaie de regrouper plusieurs appels en même temps et il choisit des journées pas trop froides et venteuses.

04-17

Banquet des maires de la MRC

Proposé par Langis Joubert et résolu que le conseil municipal mandate et autorise 4 personnes à représenter la municipalité de Saint-Cléophas au banquet des maires qui aura lieu à Val-Brillant, le samedi 14 janvier prochain. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

05-17

Plan d'intervention

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal de Saint-Cléophas a pris connaissance du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées produit par le Service de génie municipal de la MRC de la Matapédia daté du 8 décembre 2016 et en accepte le contenu. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

06-17

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Proposé par Langis Joubert et résolu que la municipalité fasse une demande au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal en 2017 pour un montant de 20 000\$ qui servira à faire des travaux dans un des secteurs problématiques sur la rue de l'église. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

07-17

Chlorure de magnésium liquide pour 2017

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte l'offre de service des Aménagements Lamontagne inc. au coût de 0.36\$/litre plus les taxes applicables pour l'achat et la pose de 20 000 litres de chlorure de magnésium liquide 30% (abat-poussière) sur une longueur de ± 6 kilomètres. Les 20 000 litres seront séparés en deux parties, soit, 10 000 en début de saison et 10 000 à la fin de la saison. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

08-17

Transport adapté et collectif

Proposé par Richard Fournier et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas contribue financièrement aux services de transport adapté et collectif dispensés par le Service de transport adapté la Caravelle inc. sur le territoire de la MRC tel que prévu aux prévisions budgétaires 2017 de la MRC de La Matapédia. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

09-17

Dossier des eaux usées

Proposé par Réjean Hudon et résolu par le conseil que la municipalité de Saint-Cléophas mandate et confirme ce qui suit:

- QUE la Municipalité de Saint-Cléophas mandate SNC-Lavalin inc à soumettre une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC concernant la mesure des débits de la station d'épuration et à y présenter tout engagement en lien avec cette demande;
- QUE la Municipalité de Saint-Cléophas confirme son engagement à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;

- QUE la Municipalité de Saint-Cléophas confirme son engagement à respecter les exigences de rejet;
- QUE la Municipalité de Saint-Cléophas confirme son engagement à mettre en œuvre le programme de suivi et transmettre les résultats du programme de suivi au système SOMAE;
- QUE la Municipalité de Saint-Cléophas confirme son engagement à aviser le MAMOT dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement;
- QUE la Municipalité de Saint-Cléophas confirme son engagement à transmettre la mise à jour du chapitre 2 du Cahier des exigences de la station d'épuration;
- QUE la Municipalité de Saint-Cléophas confirme son engagement à conclure un contrat d'entretien avec une firme compétente en la matière ou à former ou à embaucher un opérateur qualifié;
- QUE la Municipalité de Saint-Cléophas mandate et autorise la directrice générale à signer tous les documents nécessaires au dossier et à annexé un chèque au montant de 654\$ à la demande;

Par conséquent, Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

10-17

Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à dix-neuf heures quarante minutes (19h40).

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.